


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PERIGUEUX - 2402 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 10/10/2024 - 4057 - 2020 B 00043 - 507 467 157 - TRAPY INVEST

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TRAPY INVEST		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise : BOULEVARD DE L'INDUSTRIE 24430 MARSAC SUR L'ISLE		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 5 0 7 4 6 7 1 5 7 0 0 0 1 6		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, 31/12/2023			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ	Comptes approuvés par l'Assemblée Générale du 22.12.2024 Le Président, 	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	Terrains AN	AO			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles AT	AU		
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2) CS	CT		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres participations CU	11 749 445	CV	11 749 445
		Créances rattachées à des participations BB	2 952 974	BC	2 952 974
		Autres titres immobilisés BD		BE	
		Prêts BF		BG	
		Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		14 702 419	BK	14 702 419	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	4 727	BY	4 727
		Autres créances (3) BZ	59 943	CA	59 943
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	150 000	CE	150 000
		Disponibilités CF	353 456	CG	353 456
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		
TOTAL (III) CJ		568 126	CK	568 126	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
Primes de remboursement des obligations (V) CM					
Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	15 270 546	1A	15 270 546		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS TRAPY INVEST		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000 000)	DA		1 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		97 661	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		3 978 613	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		336 050	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL		5 412 324	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		876 680	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		8 723 533	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		32 961	
	Dettes fiscales et sociales	DY		225 046	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		9 858 221	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		15 270 546	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		9 421 920		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

				Exercice N			
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Désignation de l'entreprise : SAS TRAPY INVEST							
Néant <input type="checkbox"/> *							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF			
		FG	806 500	FH	FI	806 500	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	806 500	FK	FL	806 500	
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	17 055		
	Autres produits (1) (11)			FQ	3		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	823 558	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	107 806		
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	20 607		
	Salaires et traitements*			FY	288 201		
	Charges sociales (10)			FZ	161 565		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA		
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
Autres charges (12)			GE	4			
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	578 185		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	458 058		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	84 978		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	543 037		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	275 916		
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	275 916		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							
				GV	267 121		
				GW	512 494		

Désignation de l'entreprise		SAS TRAPY INVEST		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		8 046	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		8 046	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		(8 046)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)		HJ		22 412
Impôts sur les bénéfices *		(X)		HK		145 986
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL				1 366 596
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM				1 030 546
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN		336 050
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		17 055
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
		Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
				8 046		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TRAPY INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 15 270 546 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 336 050 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il a été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,7 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : TH/TF 00-02



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15 241 181	1 320 687	1 859 449	14 702 419
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	15 241 181	1 320 687	1 859 449	14 702 419
ACTIF IMMOBILISE	15 241 181	1 320 687	1 859 449	14 702 419



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

- (1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
 (4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus
 (6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
 (8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos
 (10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLÉS SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCI ROMELI	66	3	100,00	50	50			2	3	
SCI DU LUGAN 33	1		100,00	1	1			210		
SCI LA PRADE	1	10	100,00	37	37			55	10	
SCI L'ARBALESTRIER	100	32	100,00	133	133			66	32	
SCI LE LIBRAIRE	40	31	100,00	125	125			71	31	
SARL TRAPY SOLAR	1	-1	100,00	1	1					
SAS TRAPY PRO	1 000	20 854	100,00	6 927	6 927			37 401	1 740	
SCI LE BUCH 33	1	50	100,00	1	1			93	50	
SCI BALMA 31	1	44	100,00	1	1			109	44	
SCI DU GOLF	1	198	100,00	605	605			323	198	
SCI APPERT LIMOUSIN	100	32	100,00	226	226			84	32	
SCI ARAGO 33	1	45	100,00	44	44			109	45	
SAS SODITELEM	1 020	2 655	100,00	3 400	3 400			9 177	27	
SCI BROVAL	1	32	100,00	48	48			93	32	
SCI LAPOUJADE 46	1		100,00	1	1					
SCI DUTRENQUE	1	27	100,00	45	45			27	87	
SCI DU CANAL	8	34	100,00	80	80			76	34	
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										



Notes sur le bilan

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)

Les parts des SCI qui étaient détenues en usufruit ont fait l'objet d'un rachat total le 03/12/2015. Trapy Invest détient désormais 100% des SCI.

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 017 645 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	2 952 974		2 952 974
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 727	4 727	
Autres	59 943	59 943	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	3 017 645	64 671	2 952 974
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
BFA GROUPE A RECEVOIR	18 936
Total	18 936



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 999 999,89 euros décomposé en 823 791 titres d'une valeur nominale de 1,21 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	155 833
Prélèvements sur les réserves	670 000
Total des origines	825 833
Affectations aux réserves	155 833
Distributions	670 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	825 833

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	1 000 000				1 000 000
Réserve légale	89 870	7 792	7 792		97 661
Réserves générales	4 500 572	-521 959	148 041	670 000	3 978 613
Résultat de l'exercice	155 833	-155 833	336 050	155 833	336 050
<i>Dividendes</i>		670 000			
Total Capitaux Propres	5 746 275		491 883	825 833	5 412 325



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 858 222 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an	Echéances à + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	876 680	440 379	436 301	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 962	32 962		
Dettes fiscales et sociales	225 047	225 047		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8 723 533	8 723 533		
Produits constatés d'avance				
Total	9 858 222	9 421 921	436 301	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	855 928			
(**) Dont envers les associés	8 723 533			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 010 705 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	19 873
INTERETS COURRUS	614
PERSONNEL CONGE A PAYER	16 295
DETTES PROVIS. PR PARTIC. SALARIÉS	20 238
CHARGES SUR CONGES PAYES	8 199
ETAT - CVAE / CET / TVS	1 350
ETAT - TAXE SUR LES SALAIRES	800
Total	67 369



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	806 500		806 500
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	806 500		806 500

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 500 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers de participation	458 059	458 352
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	84 979	74 884
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	543 037	533 236
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	275 916	177 276
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	275 916	177 276
Résultat financier	267 121	355 960



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 2 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	2	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Caution et promesse hypothécaire-SCI BALMA 31- Crédit agricole- emprunt 320 000 €</i>	74 131
<i>Caution et promesse hypothécaire-SCI BALMA 31- Crédit agricole-emprunt 800 000 €</i>	295 465
Avals et cautions	369 596
Engagements en matière de pensions	38 820
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement Actions SAS SODITELEM</i>	430 882
<i>Nantissement Actions SAS TRAPY PRO</i>	1 301 112
Autres engagements donnés	1 731 994
Total	2 140 410
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	369 596
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	1 731 994



Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
38 820 euros

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

- méthode de calcul retenue ANC 2021
- taux d'actualisation de 3,70 %
- taux de croissance des salaires : 1,5 %
- age de départ à la retraite : 65 ans
- taux de rotation du personnel : 1 %
- table de mortalité : TH/TH 00-02.

CONTRATS IFC / IL

Le contrat GAN (IFC + IL) a été conclu en 2014. Au 31 décembre 2023, il est évalué à 21 779,72 €.

Un second contrat a été souscrit en 2018 auprès d'Abeille assurances (uniquement IFC). Au 31 décembre 2023, il est évalué à 63 018,25 €.

ARTICLE 83

Le contrat, conclu auprès de AVIVA, ne peut pas être évalué. Les cotisations versées sont affectées à des comptes individuels et ne restent donc pas dans les comptes de la société. Il concerne l'ensemble de l'effectif des cadres.

ARTICLE 39

Un contrat a été soucrit auprès de AVIVA pour le collège cadre. Aucun versement n'a été effectué au cours de l'exercice. Le contrat est évalué à 99 583,35 € au 31 décembre 2023.
(reprise montant N-1)

TRAPY INVEST
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros
Siège social : Boulevard de l'Industrie - ZAE de Saltgourde
24430 MARSAC SUR L'ISLE
507 467 157 RCS PERIGUEUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 336 050,05 euros de la manière suivante :

A la réserve légale 2 338,57 euros
Solde 333 711,48 euros
En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 4 312 324 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 : 750 000 euros (Distribution de réserves)
Décisions unanimes des associés du 29 janvier 2024 soit un dividende de 0,910 euro environ par action
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 750 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 670.000 euros (Distribution de réserves)
Décisions unanimes des associés du 20 janvier 2023, soit un dividende de 0,813 euro environ par action
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 670 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 : 120 000 euros, soit un dividende de 0,1335 euro par action
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 JUIN 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Karine SIMON



Cré@vallée Nord
371 Boulevard des Saveurs
CS 30001 Coulounieix-Chamiers
24059 PERIGUEUX Cedex

6 place André Maurois

24000 PERIGUEUX CEDEX

EXEMPLAIRE GREFFE

***RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice 2023***

TRAPY INVEST
Exercice clos le 31 Décembre 2023

TRAPY INVEST

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000.000 Euros

Siège social : Boulevard de l'Industrie, ZAE Saltgourde, 24430 MARSAC-SUR-L'ISLE

RCS PERIGUEUX 507 467 157

Mesdames et Messieurs les Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TRAPY INVEST, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes» relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'établit à 11.7 M€ euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Titres de participations » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier la valorisation de l'actif net de la filiale et les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage la correcte application de la méthodologie adoptée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PERIGUEUX,
Le 7 Juin 2024

Les commissaires aux comptes

H. AUDIT



Catalyne BOUTY
Associée

CJD AUDIT



Daniel BELLE WANGUE
Associé



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	11 749 445		11 749 445	11 730 345
Créances rattachées aux participations	2 952 974		2 952 974	3 510 836
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 702 419		14 702 419	15 241 181
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	4 727		4 727	1 064
Autres créances	59 943		59 943	115 472
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	150 000		150 000	150 000
Disponibilités	353 456		353 456	221 307
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	568 127		568 127	487 843
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	15 270 546		15 270 546	15 729 024
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Certifié par le collège
des commissaires aux comptes



Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	97 661	89 870
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 978 613	4 500 572
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	336 050	155 833
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 412 325	5 746 275
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	876 680	1 732 992
Emprunts et dettes financières diverses (3)	8 723 533	8 026 988
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 962	19 852
Dettes fiscales et sociales	225 047	199 350
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		3 567
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	9 858 222	9 982 750
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	15 270 546	15 729 024
(1) Dont à plus d'un an (a)	436 301	876 066
(1) Dont à moins d'un an (a)	9 421 921	9 106 684
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Certifié par le collège
des commissaires aux comptes



Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	806 500		806 500	806 500
Chiffre d'affaires net	806 500		806 500	806 500
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			17 055	23 999
Autres produits			3	101
Total produits d'exploitation (I)			823 559	830 600
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			107 807	151 973
Impôts, taxes et versements assimilés			20 608	28 999
Salaires et traitements			288 202	389 920
Charges sociales			161 565	222 869
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			5	3
Total charges d'exploitation (II)			578 186	793 763
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			245 373	36 837
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			458 059	458 352
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			84 979	74 884
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			543 037	533 236
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			275 916	177 276
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			275 916	177 276
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			267 121	355 960
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			512 494	392 797

Certifié par le collège
des commissaires aux comptes



Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	8 046	189 550
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	8 046	189 550
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-8 046	-189 550
Participation des salariés aux résultats (IX)	22 412	3 180
Impôts sur les bénéfices (X)	145 986	44 234
Total des produits (I+III+V+VII)	1 366 596	1 363 836
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 030 546	1 208 003
BENEFICE OU PERTE	336 050	155 833
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		533 236
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		163 681



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TRAPY INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 15 270 546 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 336 050 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Certifié par le collège
des commissaires aux comptes





Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il a été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,7 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : TH/TF 00-02



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15 241 181	1 320 687	1 859 449	14 702 419
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	15 241 181	1 320 687	1 859 449	14 702 419
ACTIF IMMOBILISE	15 241 181	1 320 687	1 859 449	14 702 419



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - **(2)** Capitaux propres autres que le capital - **(3)** Quote-part du capital détenue (en pourcentage)**(4)** Valeur comptable brute des titres détenus - **(5)** Valeur comptable nette des titres détenus**(6)** Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - **(7)** Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise**(8)** Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - **(9)** Résultat du dernier exercice clos**(10)** Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCI ROMELI	66	3	100,00	50	50			2	3	
SCI DU LUGAN 33	1		100,00	1	1			210		
SCI LA PRADE	1	10	100,00	37	37			55	10	
SCI L'ARBALESTRIER	100	32	100,00	133	133			66	32	
SCI LE LIBRAIRE	40	31	100,00	125	125			71	31	
SARL TRAPY SOLAR	1	-1	100,00	1	1					
SAS TRAPY PRO	1 000	20 854	100,00	6 927	6 927			37 401	1 740	
SCI LE BUCH 33	1	50	100,00	1	1			93	50	
SCI BALMA 31	1	44	100,00	1	1			109	44	
SCI DU GOLF	1	198	100,00	605	605			323	198	
SCI APPERT LIMOUSIN	100	32	100,00	226	226			84	32	
SCI ARAGO 33	1	45	100,00	44	44			109	45	
SAS SODITELEM	1 020	2 655	100,00	3 400	3 400			9 177	27	
SCI BROVAL	1	32	100,00	48	48			93	32	
SCI LAPOUJADE 46	1		100,00	1	1					
SCI DUTRENQUE	1	27	100,00	45	45			27	87	
SCI DU CANAL	8	34	100,00	80	80			76	34	
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Certifié par le collège
des commissaires aux comptes



Notes sur le bilan

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)

Les parts des SCI qui étaient détenues en usufruit ont fait l'objet d'un rachat total le 03/12/2015. Trapy Invest détient désormais 100% des SCI.

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 017 645 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	2 952 974		2 952 974
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 727	4 727	
Autres	59 943	59 943	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	3 017 645	64 671	2 952 974
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
BFA GROUPE A RECEVOIR	18 936
Total	18 936



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 999 999,89 euros décomposé en 823 791 titres d'une valeur nominale de 1,21 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	155 833
Prélèvements sur les réserves	670 000
Total des origines	825 833
Affectations aux réserves	155 833
Distributions	670 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	825 833

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	1 000 000				1 000 000
Réserve légale	89 870	7 792	7 792		97 661
Réserves générales	4 500 572	-521 959	148 041	670 000	3 978 613
Résultat de l'exercice	155 833	-155 833	336 050	155 833	336 050
<i>Dividendes</i>		670 000			
Total Capitaux Propres	5 746 275		491 883	825 833	5 412 325

Certifié par le collège
des commissaires aux comptes



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 858 222 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à - de 1 an	Echéances à + de 1 an	Echéances à + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	876 680	440 379	436 301	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 962	32 962		
Dettes fiscales et sociales	225 047	225 047		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8 723 533	8 723 533		
Produits constatés d'avance				
Total	9 858 222	9 421 921	436 301	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	855 928			
(**) Dont envers les associés	8 723 533			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 010 705 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	19 873
INTERETS COURRUS	614
PERSONNEL CONGE A PAYER	16 295
DETTES PROVIS. PR PARTIC. SALARIÉS	20 238
CHARGES SUR CONGES PAYES	8 199
ETAT - CVAE / CET / TVS	1 350
ETAT - TAXE SUR LES SALAIRES	800
Total	67 369

Certifié par le collège
des commissaires aux comptes



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	806 500		806 500
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	806 500		806 500

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 500 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers de participation	458 059	458 352
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	84 979	74 884
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	543 037	533 236
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	275 916	177 276
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	275 916	177 276
Résultat financier	267 121	355 960

Certifié par le collège
des commissaires aux comptes



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 2 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	2	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Caution et promesse hypothécaire-SCI BALMA 31- Crédit agricole- emprunt 320 000 €</i>	74 131
<i>Caution et promesse hypothécaire-SCI BALMA 31- Crédit agricole-emprunt 800 000 €</i>	295 465
Avals et cautions	369 596
Engagements en matière de pensions	38 820
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement Actions SAS SODITELEM</i>	430 882
<i>Nantissement Actions SAS TRAPY PRO</i>	1 301 112
Autres engagements donnés	1 731 994
Total	2 140 410
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	369 596
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	1 731 994

Certifié par le collège
des commissaires aux comptes



Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
38 820 euros

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

- méthode de calcul retenue ANC 2021
- taux d'actualisation de 3,70 %
- taux de croissance des salaires : 1,5 %
- age de départ à la retraite : 65 ans
- taux de rotation du personnel : 1 %
- table de mortalité : TH/TH 00-02.

CONTRATS IFC / IL

Le contrat GAN (IFC + IL) a été conclu en 2014. Au 31 décembre 2023, il est évalué à 21 779,72 €.

Un second contrat a été souscrit en 2018 auprès d'Abeille assurances (uniquement IFC). Au 31 décembre 2023, il est évalué à 63 018,25 €.

ARTICLE 83

Le contrat, conclu auprès de AVIVA, ne peut pas être évalué. Les cotisations versées sont affectées à des comptes individuels et ne restent donc pas dans les comptes de la société. Il concerne l'ensemble de l'effectif des cadres.

ARTICLE 39

Un contrat a été soucrit auprès de AVIVA pour le collègue cadre. Aucun versement n'a été effectué au cours de l'exercice. Le contrat est évalué à 99 583,35 € au 31 décembre 2023.

(reprise montant N-1)